



# Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1<sup>ER</sup> MAI 2021 | N°905



**ViaSilva : une nouvelle saison de concertation**

➔ **Dossier P.12**

# INFOS PRATIQUES

## URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50  
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92  
(du lundi au vendredi, de 8h à 18h ; le samedi, de 8h à 16h) [police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr)
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**  
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7  
3919 ; ou 114 numéro d'écoute national, de 9h à 19h ,  
Signalement en ligne : [www.arretonslesviolences.gouv.fr](http://www.arretonslesviolences.gouv.fr)
- ▶ **VIOLENCES SUR LES ENFANTS** : 119
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89
- ▶ **Couples et familles (conseil conjugal et familial)** :  
06 02 50 69 39 ; [couplesetfamilles35@gmail.com](mailto:couplesetfamilles35@gmail.com)
- ▶ **SOS parentalité** : 09 74 76 39 63
- ▶ **Clic'alli'âges** : 02 99 77 35 13
- ▶ **CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale)** :  
02 99 02 20 20
- ▶ **MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)** : 0 800 35 35 05
- ▶ **La Croix Rouge** : 09 70 28 30 00 (numéro gratuit, 7j/7,  
de 8h à 20h)
- ▶ **Solitud'écoute** : 0 800 47 47 88 (association les Petits Frères des Pauvres) de 15h à 20h, 7j/7
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :  
02 23 22 00 00 ; [www.eaudubassinrennais.fr](http://www.eaudubassinrennais.fr) ;  
renseignements, tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **VOIRIE RENNES MÉTROPOLÉ**, tél. : 02 23 62 29 82  
[www.metropole.rennes.fr](http://www.metropole.rennes.fr)

## DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

## CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu **mercredi 26 mai**, à 19h, à l'Espace Citoyen.

## MAIRIE

### 1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

02 99 83 52 00 ; [espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr)

## Information

Au cours du mois d'avril, les services Techniques et le service Urbanisme, situés à la mairie annexe ont reçu le public uniquement sur rendez-vous. Les accueils de la Mairie et de l'Espace Citoyen sont restés ouverts.

Afin de vérifier les horaires d'ouverture, consultez le site internet [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

### Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

**Période scolaire et période de vacances scolaires** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h30 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

### Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

## LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

▶ **Le Maire Jean-Pierre Savignac reçoit sur rendez-vous, chaque mercredi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

▶ Permanences des adjoints le samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires).

### ▶ Permanences des élus

Du 1<sup>er</sup> au 7 mai : François-Éric GODEFROY  
([francois-eric.gedefroy@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:francois-eric.gedefroy@ville-cesson-sevigne.fr))

Du 8 au 14 mai : Christian PARISOT  
([christian.parisot@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:christian.parisot@ville-cesson-sevigne.fr))

Du 15 au 21 mai : Gwenaëlle DELPAL  
([gwenaëlle.delpal@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:gwenaëlle.delpal@ville-cesson-sevigne.fr))

Du 22 au 28 mai : Isabelle WYART  
([isabelle.wyart@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:isabelle.wyart@ville-cesson-sevigne.fr))

Du 29 mai au 4 juin : Françoise GOBAILLE  
([francoise.gobaille@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:francoise.gobaille@ville-cesson-sevigne.fr))

## Distribution du CIM

Pour tout problème de distribution du CIM ou de l'Agenda (compte tenu du contexte sanitaire, l'Agenda du 15 avril n'a pas été publié), contactez le distributeur JLM Services au 06 19 92 57 49 ou [jlm.services@free.fr](mailto:jlm.services@free.fr) (copie du mail au service : [communication@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:communication@ville-cesson-sevigne.fr)).



## ▶ ÉDITO



© Jérôme Parmentier

## Accompagner ensemble l'évolution de Cesson-Sévigné

### ViaSilva : une nouvelle saison de concertation

### DOSSIER

# 12

### ▶ SOMMAIRE

Actus	5
Expressions politiques	16
Conseil municipal	18
Développement durable	19
Initiatives	21
Culture	22
Sport	24
Vie associative	26

Je voudrais commencer cet édito en rendant hommage à Madame ONDOURA, animatrice très appréciée au périscolaire de l'école Beausoleil, qui nous a quittés, victime de la Covid, le 23 mars dernier. J'adresse mes plus sincères condoléances à sa famille et à ses enfants en particulier.

L'équipe municipale et les agents sont toujours mobilisés pour assurer le maintien des activités, avec un fonctionnement des services publics le plus normal possible pour les écoles et le périscolaire notamment.

La vaccination s'accélère et je voudrais remercier chaleureusement les **80 bénévoles** qui, à notre demande, participent à la tenue des différents centres de vaccination, dont celui de Chantepie.

Le 26 mai prochain, cela fera 1 an que la nouvelle majorité a été installée. Cette année atypique, tellement particulière, nous a fait réfléchir sur nos priorités, nos valeurs essentielles. Je peux vous assurer de notre mobilisation et de la motivation de mon équipe pour garantir la mise en œuvre des projets prévus dans notre programme.

Notre budget 2021, voté le 31 mars dernier, est **volontariste et réaliste**. Malgré cette année « Covid », avec des recettes en baisse, nous avons limité nos dépenses sans pour autant dégrader nos services à la population. Cette maîtrise nous permet de ne pas augmenter les impôts, pro-

messe importante que nous avons faite. Et que nous tenons. Nous sommes particulièrement attentifs à soutenir ceux et celles d'entre-vous impactés plus fortement par la crise sanitaire en s'appuyant sur les structures de soutien locales. D'ailleurs, l'analyse des besoins sociaux vient d'être réalisée par le CCAS et permet de connaître précisément les besoins réels de la population : familles, jeunes, personnes âgées, en situation de handicap, en difficulté.

Au Nord-Est de notre commune, un nouveau quartier est en train de sortir de terre : **ViaSilva**, labellisé Écocité, c'est un projet qui **s'est construit avec les habitants et les usagers actuels et futurs** en les faisant participer à la conception du projet. C'est un nouveau quartier avec lequel il faudra faire le lien et accueillir dès septembre 2021 ces nouveaux habitants. ViaSilva, c'est un territoire partagé, concerté et préservé dans sa biodiversité avec ses habitants et ses usagers. Un nouveau quartier où il fait bon vivre, qui respecte l'identité de notre ville-jardin et qui nous permet durablement de protéger notre centre historique d'une urbanisation trop importante.

Nous faisons le point sur ce projet ViaSilva dans ce magazine.

Votre Maire  
**Jean-Pierre Savignac**



**Directeur de la publication :** Jean-Pierre Savignac  
**Élue référente :** Jeanne Féret, adjointe à la vie citoyenne et à la communication

**Rédaction :** Nathalie Coldefy et Florence Thierry.  
communication@ville-cesson-sevigne.fr  
Tél. : 02 99 83 52 00.

**Création maquette :** Studio Bigot  
**Impression :** Bemo Graphic

**Distribution :** JLM Services  
Tél. : 06 19 92 57 49 - jlm.services@free.fr  
**Couverture :** Vue aérienne du boulevard des Allés, novembre 2020 © Mrw Zeppeline Bretagne

• **Parution bi-mensuelle.**

• **Tirage :** 10 200 exemplaires  
Dépôt légal : à parution

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :  
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine  
du 1<sup>er</sup> juin 2021 :  
dernier délai, **mardi 4 mai**, avant 12h.

Agenda du 15 juin 2021 :  
dernier délai, **mardi 25 mai**, avant 12h.

## ACTION EMPLOI CESSON

Accueil physique uniquement sur rendez-vous pris par mail :

*pae.aec.cessonsevigne@gmail.com* ou par téléphone au 02 99 83 25 96

## CLIC ALLIAGES

Afin de garantir un accueil dans de bonnes conditions, l'accueil physique se fait désormais uniquement sur RDV. L'accueil téléphonique reste accessible aux horaires habituels du CLIC.

Tél. : 02 99 77 35 13

Mail : [accueil@clic-alliages.fr](mailto:accueil@clic-alliages.fr)

## RAM (relais assistants maternels)

Permanence téléphonique au 02 99 83 52 00 (serveur vocal prononcez "relais assistants maternels") Un rendez-vous téléphonique sera programmé.

## CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

Judis 6 et 27 mai de 9h à 12h.

Prendre rendez-vous auprès du service d'Action Sociale et des Solidarités au 02 99 83 52 00

## Couples et familles (conseil conjugal et familial)

Lundi 7 juin, de 15h à 18h

Sur rendez-vous au 06 02 50 69 39

## Conciliateur de justice

Permanences judis 6 et 20 mai, de 9h à 12h, à l'Espace Citoyen. Les permanences ont lieu les 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> judis de chaque mois, uniquement sur rendez-vous, auprès de l'Espace Citoyen, au 02 99 83 52 00

Monsieur Neveu est le nouveau conciliateur de justice. Volontaire et bénévole, présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, le conciliateur a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

## URBANISME

### Permis de construire accordés du 01/03/2021 au 01/04/2021

► rue de la Rigourdière : couverture d'une aire de lavage de camions existante ;

► Mouille-Pied : modification des ouvertures du garage, aménagement des combles ;

► 7, venelle des Laurins, îlot D1, Zac des Pierrins : construction d'une maison individuelle ;

► 11, bd de Dézerseul : construction d'une maison individuelle ;

► rue de la Peupleraie, îlot D1, lot Fa, Zac des Pierrins : construction de 15 maisons individuelles ;

► 34, la Valette : extension d'une maison individuelle et modifications de l'aspect extérieur ;

► 5, rue du Semis : extension d'une maison individuelle ;

► 10, rue de Calendrou : modifications non substantielles de l'implantation et de l'aspect extérieur ;

► îlot D1, lot E2, Zac des Pierrins : construction de 8 maisons individuelles ;

► 6, rue du Hellier : démolition et construction d'une maison individuelle avec piscine ;

► 4, rue du Chêne Germain : construc-

tion de 3 bâtiments d'activités tertiaires ;

► boulevard des Alliés , îlot C7, Zac Atalante ViaSilva: extension du parking en sous-sol ;

► boulevard des Alliés, îlot B8 : modifications non substantielles de l'aspect extérieur et ajustements de surfaces ;

► 1 rue d'Andigne, lotissement le Haut Grippé, lot F13 : modifications non substantielles de l'aspect extérieure et des aménagements extérieurs.

### Retrait

► rue des Landelles : démolition et construction de deux bâtiments d'activités artisanales.

### Lotissements

► 7, rue de la Ménouriais : division en vue de construire ;

► 2, rue de la Ménouriais : division en vue de construire ;

► Le petit Moucon : division en vue de construire ;

► 11, rue de la Ménouriais : division en vue de construire - modifications non substantielles du permis d'aménager ;

► 2, rue du Clos Courtel : division en vue de construire ;

► rue de la Ménouriais : division en vue de construire - modifications non substantielles du permis d'aménager.

## ENQUÊTE STATISTIQUE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. L'enquête a lieu tout au long de l'année auprès d'un large échantillon de logements tirés au sort aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains logements se situent à Cesson-Sévigné. Ces ménages seront interrogés par un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du

nom de l'enquêteur. La participation à l'enquête est obligatoire. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement des statistiques. Compte tenu de la crise sanitaire, les enquêteurs respectent de manière stricte un ensemble de mesures, ceci afin de vous protéger et de se protéger.

Informations sur le site internet de l'Insee : <https://particuliers.stat-publique.fr>

## 📍 CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : NOUVEAU FORMAT



### Pourquoi le format de la carte d'identité change-t-il en 2021 ?

La protection de l'identité est une mission essentielle du ministère de l'Intérieur.

Depuis 3 ans, la France a entrepris une démarche de modernisation de la carte d'identité, dont l'actuel format datait de 1995. La nouvelle carte sera ainsi plus sécurisée, plus pratique, et aura un design modernisé. Au format carte bancaire elle comporte une puce électronique, hautement sécurisée, une photo du visage du titulaire et ses empreintes digitales. Elle est aussi équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) permettant une lecture automatique.

Le règlement européen adopté le 20 juin 2019, oblige les Etats membres à mettre en circulation des nouvelles cartes d'identité conformes aux dispositions du règlement au plus tard le 2 août 2021.

### À partir de quand vais-je pouvoir demander une carte d'identité au nouveau format ?

À compter du 02 août prochain, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte d'identité ou souhaitant faire renouveler sa carte d'identité arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte.

En Ile-et-Vilaine, le déploiement des nouvelles cartes d'identité se fera à partir du 14 juin 2021.

### Suis-je obligé de faire remplacer ma carte d'identité actuelle par une carte d'identité nouveau format ?

Vous n'avez aucunement besoin de

réclamer le renouvellement anticipé de la carte que vous possédez actuellement. Vous pourrez continuer à l'utiliser sous les mêmes conditions et ce jusqu'à la date de fin de validité figurant au verso de votre carte.

Rappel : en 2014, la durée de validité de l'intégralité des cartes d'identités française a été allongée de 5 ans. En conséquence, s'il est inscrit sur votre carte que celle-ci expire en 2021, 2022 ou 2023 et que vous êtes nés avant 1995, votre carte bénéficie de cet allongement de durée de validité.

Les anciens formats de carte d'identité toujours en cours de validité seront reconnus à l'international jusqu'en août 2031.

### Combien de temps sera valable la carte d'identité nouveau format ?

10 ans, que le titulaire de la carte d'identité soit un majeur ou un mineur. *Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)*

## 📍 COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE 1945

La cérémonie commémorative de l'Armistice de 1939-1945 aura lieu **samedi 8 mai**, dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur. Par conséquent la cérémonie sera limitée à 10 personnes.

## 📍 MARCHÉS DU SAMEDI

Le marché du samedi 1<sup>er</sup> mai est avancé au **vendredi 30 avril**. Le marché du **samedi 8 mai est maintenu à cette même date**.

## 📍 CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

En raison des conditions sanitaires, les élections du conseil municipal des jeunes ont été reportées à une date ultérieure.

## 📍 ÉTAT CIVIL

du 02/03/2021 au 02/04/2021

### Naissances

- Nour YAICH
- Marin BERNARD
- Louise MORVAN
- Côme PLAQUIN

### Mariage

- Thierno BAH et Salimatou SALL

### Décès : rectificatifs

- Edith JOLY, épouse DROUADINE, 58 ans (décédée le 29/07/2020)
- Roger THÉBAULT, 90 ans (décédé le 31/01/2021)

### Décès

- Patrick BARBOT, 63 ans
- Maurice BERTHET, 69 ans
- Thérèse DAUDIN, veuve PERRAY, 100 ans
- Roland DUCASTIN, 93 ans
- Jeanne EONO, veuve DURAND, 87 ans
- Anne GUILLEMOT, veuve CAILLOT, 91 ans
- Robert HUBERT, 96 ans
- Geneviève JARRIL, épouse VIVIER, 94 ans
- Jean LETUÉ, 92 ANS
- Jean-Baptiste LORET, 69 ans
- Marie LOUVRIÈRE, veuve SARRAZIN, 89 ans
- Marie MOREAU, veuve MOULIN, 92 ans
- Monique VIDELLOT, épouse HENRIO, 72 ans
- Denis ALLÉE, 47 ans
- André BADZIOCH, 80 ans
- Jacques GENUIST, 78 ans
- Marie ROUESNÉ, épouse BARBOT, 86 ans
- Yvonne POUSSIN, veuve LEJAS, 83 ans
- Gilbert FOUREL, 91 ans

## 🗳️ ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les élections régionales et départementales se dérouleront **dimanche 20 et dimanche 27 juin 2021**.

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'à 6 semaines avant le jour des élections, soit **le vendredi 14 mai**.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche facile, rapide et gratuite.

**À noter : il est possible de s'inscrire en ligne, via le site internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) onglet "démarches en lignes", "citoyenneté", puis "inscriptions sur les listes électorales".**

### Procuration

La nouvelle procédure "Maprocuration" largement dématérialisée est mise en place depuis le 6 avril : les électeurs peuvent faire leur demande de procuration en ligne depuis leur smartphone ou leur ordinateur.

Contact : 02 99 83 52 00, serveur vocal, prononcer « Espace Citoyen » [espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr)

## 📞 COVID 19 : UN NUMÉRO UNIQUE POUR SE FAIRE VACCINER EN ILLE-ET-VILAINE

La préfecture d'Ille-et-Vilaine, en lien avec l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne a mis en place un numéro unique pour prendre rendez-vous ou s'inscrire sur liste d'attente pour se faire vacciner contre le Covid 19 : **08 05 69 08 21**. Ce numéro vert (appels gratuits) fonctionne du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Il remplace tous les numéros de téléphone des centres de vaccination du département. Il est possible de s'inscrire via le site internet [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

Le déploiement de la vaccination se fait progressivement suivant une logique simple : la priorité est donnée aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie. La vaccination dans les EHPAD a débuté fin décembre et a permis de vacciner la quasi totalité des résidents.

Un centre de grande capacité a ouvert le 5 avril dans les locaux du Stade Robert Poirier sur le campus de Villejean à Rennes. Dès son lancement, ce centre de grande capacité a permis de réaliser 1 000 injections par jour, une capacité qui pourra monter progressivement en puissance, tout en s'adaptant aux volumes de doses de vaccin disponibles. Il opère en complémentarité avec les autres dispositifs déjà fonctionnels, notamment les 15 centres de vaccination répartis sur tout le territoire départemental et la vaccination réalisée chez les médecins généralistes et en pharmacie.

**Le centre le plus proche de Cesson-Sévigné est celui de Chantepie, au centre d'Hallouvry, 17 rue d'Hallouvry.**

## 🗳️ INSCRIPTIONS ET PORTES OUVERTES

### Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour les écoles Bourgchevreuil et Beausoleil pour la rentrée 2021 sont ouvertes **jusqu'au 15 mai** à l'Espace Citoyen. Le dossier unique d'inscription est accessible via le lien suivant : <https://cesson-sevigne.portail-familles.net>

### Portes ouvertes

Les quatre établissements scolaires (Beausoleil et Bourgchevreuil) proposent des portes ouvertes **vendredi 28 mai** entre 17h et 19h.

### Collège de la Hublais

Dans le respect des règles sanitaires, les équipes d'Apprentis d'Auteuil accueilleront les jeunes et les familles

au collège la Hublais, lors de leurs prochaines portes ouvertes, **samedi 12 juin**, de 9h à 12h.

Renseignements et inscriptions au 02 21 00 01 50 [college.lahublais@apprentis-auteuil.org](mailto:college.lahublais@apprentis-auteuil.org)

## 📞 FIN DES TARIFS RÉGLEMENTÉS DE GAZ NATUREL : CE QU'IL FAUT SAVOIR



Le tarif réglementé du gaz est une offre de fourniture de gaz naturel encadrée par les pouvoirs publics. La loi Energie-climat 2019 prévoit l'extinction du tarif réglementé du gaz pour les particuliers au 30 juin 2023. Tous les titulaires d'un contrat gaz au tarif réglementé devront changer d'offre avant le 30 juin 2023.

### Que se passe-t-il si j'ai un contrat de gaz au tarif réglementé ?

Consultez votre dernière facture de gaz pour savoir si vous êtes titulaire d'un contrat au tarif réglementé. Dans ce cas, vous recevrez 5 courriers d'information d'ici 2023 vous indiquant notamment comment changer de contrat.

### Comment changer de contrat de gaz ?

Pour quitter les tarifs réglementés du gaz, la démarche est simple, il suffit de souscrire un nouveau contrat en offre de marché auprès du fournisseur de son choix. Le contrat au tarif réglementé prend fin automatiquement, et cela n'entraîne ni frais, ni coupure et ne nécessite pas de changer de compteur.

Afin de vous aider à choisir un contrat de gaz en offre de marché, les pouvoirs publics ont mis en place un comparateur d'offres indépendant et gratuit : [www.comparateur.energie-info.fr](http://www.comparateur.energie-info.fr)



Réunion avec les commerçants et les riverains, mercredi 17 mars pour présenter les différentes phases des travaux prévus dans le centre-ville.

## ⊕ DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LE RÉSEAU D'EAU POTABLE DANS LE CENTRE-VILLE JUSQU'AU 4 JUIN

Des travaux concernant le réseau d'eau potable sont nécessaires dans le centre-ville (place de l'église, rue du Calvaire, rue de l'Hôtel de ville). Ils ont pour objectif de prévenir les fuites et de maintenir un rendement de réseau élevé (environ 95 % à Cesson-Sévigné).

### Planning prévisionnel

En raison du contexte sanitaire, la décision a été prise de démarrer les travaux au mois d'avril, de les commencer en priorité devant les deux restaurants, afin de libérer l'espace au plus vite (pour fin avril-début mai) dans une 1<sup>ère</sup> phase. Les travaux se poursuivent rue du Calvaire

jusqu'au 12 mai, dans une 2<sup>e</sup> phase; Enfin, du 17 mai au 4 juin, la 3<sup>e</sup> phase concernera la rue de l'Hôtel de ville.

La circulation des véhicules est interdite selon les différentes phases du chantier. Des déviations sont mises en place.

Les accès aux commerces sont assurés pendant toute la durée du chantier pour les piétons et cyclistes.

À noter : jusqu'au 2 juin, le marché bio du mercredi se tient place du Marché.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) et [www.eauidubassinrennais.fr](http://www.eauidubassinrennais.fr)

## ⊕ LIGNE B DU MÉTRO : NOUVEAU REPORT

La mise en service de la 2<sup>e</sup> ligne du métro est reportée au début de l'année 2022.

Deux des 15 stations de la ligne b sont situées à Cesson-Sévigné.

## ⊕ TRAVAUX PARKING BOURGCHEVREUIL

Un nouveau marquage a été réalisé pendant les vacances de Pâques sur le parking Bourgchevreuil afin de sécuriser la circulation.

## ⊕ PRÉVISION DE TRAVAUX SUR LE PONT DE LA ROUTE DE PARIS

Des travaux de confortement du pont situé route de Paris sont prévus à partir de juillet pour une durée de 3 mois. Ils sont réalisés par Rennes Métropole.

Afin d'impacter le moins possible la circulation, l'option envisagée est une circulation en mode alterné dans le cas le plus défavorable.

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

## ⊕ DÉPLOIEMENT DE LA 5 G

Afin de répondre à la croissance et à l'élargissement des usages numériques, Orange déploie progressivement un nouveau réseau mobile 5 G en complémentarité des réseaux existants.

La 5 G est disponible à Cesson-Sévigné depuis le 30 mars.

Cette nouvelle étape dans le développement des services mobiles permettra à la fois une plus grande efficacité des réseaux ainsi que le développement de nouveaux usages autour de la mobilité et de l'internet des objets.





Le recueil de poésie, "Quand les aînées racontent", est sorti le 18 mars. Les contributeurs se sont réunis à cette occasion à l'Ehpad Beausoleil.

### ➤ UN RECUEIL DE POÉSIE RÉALISÉ DANS LES RÉSIDENCES

Des résidentes de l'Ehpad Beausoleil et de la résidence autonomie d'Automne ont participé à un atelier d'écriture, une fois par semaine, de janvier à décembre 2020, dirigé par Adam Menez, dans le cadre de son stage BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation popu-

laire et du sport). « Vous nous avez donné envie de nous exprimer sur des thèmes qui nous tiennent à cœur » a remercié Madeleine Le Gall, résidente.

Le fruit de leur travail collectif a abouti à l'édition d'un recueil, intitulé "Quand les aînées racontent". Il est il-

lustré d'œuvres réalisées par les résidentes. Eric Larzillière, photographe cessonais s'est chargé de prendre des clichés, à l'occasion d'une sortie au bord des étangs de Dézerseul.

« Cela prouve que pendant le confinement, les résidents ont pu poursuivre leurs activités et maintenir ainsi un lien social » a souligné Laurence Régnier, directrice de l'Ehpad Beausoleil. « Il mérite d'être en consultation à la Médiathèque du Pont des Arts », a affirmé Françoise Gobaille, adjointe chargée de l'action sociale et de la solidarité.

### ➤ QUESTIONNAIRE DES PERSONNES ÂGÉES

Il est possible de répondre au questionnaire des besoins des aînés et des personnes en perte d'autonomie disponible dans le Cim du 1<sup>er</sup> avril et sur le site internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) jusqu'au 15 juin.

Contact : CCAS de Cesson-Sévigné au 02 99 83 52 31

### ➤ REBALISAGE DES BOUCLES VÉLO



Le pays de Rennes rebalise la boucle vélo promenades® n°12.

Sur les 15 promenades proposées qui ont été mises en place en 2010, la n°12 "coté jardin" et la n°11 "Vallée de la Vilaine en amont" traversent la commune.

Les documents sont à télécharger sur le site internet : [www.paysderennes.fr](http://www.paysderennes.fr)

### ➤ UN MÉGOT DE CIGARETTE : UN DÉCHET TRÈS POLLUANT

La cigarette est dangereuse pour la santé, mais également pour l'environnement. Un mégot de cigarette jeté au sol peut mettre jusqu'à 12 ans pour se décomposer. Durant toutes ces années, il sera source de pollution pour les sols, les eaux, la faune et la flore.

Contrairement à certaines idées reçues, les mégots de cigarette ne sont pas biodégradables. Les filtres contiennent de nombreuses substances toxiques, nocives pour la santé comme pour l'environnement.

#### Où atterrit un mégot ?

Le ruissellement emporte les mé-

gots dans les égouts, cours d'eau, rivière pour arriver souvent jusqu'à l'océan et sur ses plages.

### ➤ TONDEUSE À GAZON - RAPPEL DES HORAIRES D'UTILISATION

L'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins bruyants de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises est autorisée :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



## 📍 TITOUAN PUYO, CHAMPION DU MONDE DE STAND UP PADDLE, EN VISITE À LA BASE SPORTS NATURE

Mercredi 10 mars, le Calédonien Titouan Puyo, deux fois champion du monde de Stand-Up Paddle (SUP), est venu présenter sa discipline aux jeunes de l'école municipale de la Base Sports Nature. Il a profité d'être en formation au pôle France de canoë-kayak.

À noter : consultez les informations concernant la reprise de location de canoë-kayak, rafting sur la rivière sportive en fonction de l'évolution des conditions sanitaires. sur le site internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)



*Rencontrer un champion du monde de stand up paddle : un moment exceptionnel pour les élèves kayakistes de la Base Sports Nature.*

## 📍 LE GOLF EST OUVERT AU PUBLIC



Le parcours, green d'approche, putting green ainsi que le practice sont ouverts. Réservation et paiement en ligne : <https://prima.golf/cesson-sevigne>

### Horaires d'ouverture pendant la période COVID

- Du lundi au dimanche, de 9h à 12h et de 13h à 16h
- Possibilité de jouer sur le parcours entre 12h et 13h si réservation et paiement en ligne.

Le golf s'est doté d'un nouvel appareil pour le ramassage des balles. Les balles sont ramenées au distributeur par un robot. Une machine lave les

balles et en permet une distribution automatique. Cela représente une plus grande facilité d'utilisation pour les usagers qui peuvent accéder aux installations via un badge.



## 📍 SOS LOYERS : RENNES MÉTROPOLE PEUT VOUS AIDER

Vos revenus ont baissé en raison de la crise du Covid-19 et vous avez des difficultés à payer votre loyer? Rennes Métropole peut vous aider financièrement, sous conditions, grâce à son Fonds d'Urgence Logement (FUL).

### Qui est concerné par ces aides?

L'aide s'adresse aux habitants des 43 communes de Rennes Métropole, qui ont subi des baisses de revenus liées à la crise du Covid-19, qu'ils soient aujourd'hui sans emploi, salariés en chômage partiel, intérimaires, auto-entrepreneurs, intermittents du spectacle, étudiants...

### Quels sont les critères d'éligibilité?

Les aides de Rennes Métropole peuvent être déclenchées à partir du moment où :

- ▶ une baisse des ressources a été constatée à partir du 16 mars 2020 ;
- ▶ les ressources au moment de la demande sont inférieures à des plafonds fixés par Rennes Métropole.

Pour les locataires du parc privé, l'aide sera attribuée si le loyer résiduel (hors charges) est supérieur à 30 % des ressources du ménage.

Par exemple, avec un revenu de 1 000 € et un loyer résiduel de 500 €, le montant pris en charge sera de 200 € mensuel, dans la limite de trois mois renouvelables.

### À qui s'adresser?

- ▶ Tout locataire - du parc privé ou du parc HLM - en difficulté de paiement de ses loyers et concerné par une baisse de ressources due au Covid-19

est invité à contacter le numéro vert "SOS loyer" au 0805 160 075 pour bénéficier d'une évaluation de sa situation.

▶ L'Adil 35 (Agence nationale pour l'information sur le logement), en charge de ce numéro vert au niveau local, est mandaté par Rennes Métropole pour instruire les demandes des locataires du parc privé. Les locataires du parc social seront réorientés par l'Adil vers leur organisme HLM qui étudiera leur situation.

▶ Les ménages qui perçoivent des aides exceptionnelles d'urgence logement Covid-19 peuvent également être éligibles au Fonds d'urgence logement de Rennes Métropole. Son montant sera apprécié au regard des autres aides accordées.

## 📍 PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION LE COLOSSE AU PIED D'ARGILE



Mercredi 7 avril, Quentin Leportier, représentant national de l'association Le Colosse au pied d'argile a effectué une présentation de l'association qui lutte contre les violences sexuelles, le bizutage et le harcèlement. Une réunion qui a mobilisé des adjoints et des directeurs de services de la Ville. « Il est important de prendre attache auprès d'une association qui a des compétences autour de ce su-

jet » a souligné le Maire Jean-Pierre Savignac. Créée en 2013, "le Colosse au pied d'argile" est reconnue d'utilité publique depuis novembre 2020. « Nous intervenons beaucoup en milieu sportif car il y a beaucoup d'enfants. Le sport peut détruire des vies, mais il peut aussi les réparer, a souligné Quentin Leportier, l'association œuvre tant pour la protection des enfants que des éducateurs. »

### Les actions : sensibiliser, former et accompagner

- ▶ Prévention et sensibilisation sur les risques des violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement ;
- ▶ Formation des encadrants, professionnels et bénévoles ;
- ▶ Accompagnement des victimes et de leur famille.

### Quelques chiffres au plan national

- ▶ En 1 an, 156 victimes ont été accompagnées, ainsi que 130 familles et 31 encadrants ;
- ▶ 45 % des cas sont concernés par des membres de la famille ;
- ▶ dans plus de 90 % des cas, la victime connaît son agresseur ;
- ▶ en 7 ans de combats, 200 000 enfants ont été sensibilisés par le Colosse au pied d'argile.

Contact : Antenne Bretagne/Normandie : 06 70 72 21 99  
[www.colosseauxpiedsdargile.org](http://www.colosseauxpiedsdargile.org)

# Toutes vos questions trouvent des réponses

## Adressez vos questions au Maire

✉ par courrier : Hôtel de Ville 1, esplanade de l'Hôtel de Ville 35510 Cesson-Sévigné  
@ ou par mail : [cabinetdumaire@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:cabinetdumaire@ville-cesson-sevigne.fr)

### Expéditeur

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Monsieur le Maire,

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### 🕒 ACTION EMPLOI CESSON : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT



La convention de partenariat entre la Ville de Cesson-Sévigné et l'association Action Emploi Cesson (AEC) a été renouvelée lors du dernier conseil municipal pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021.

Après 12 ans de fonctionnement, la Ville constate que les actions à destination des personnes en recherche d'emploi se sont développées grâce à la présence d'une conseillère emploi qualifiée et à l'implication des béné-

voles de l'association. Des actions collectives et individuelles ont été mises en place. Le travail en réseau avec les entreprises du territoire et du bassin d'emploi propice à augmenter les offres d'emploi disponibles au profit des personnes en recherche d'emploi a également été développé.

La Ville a assorti la convention d'un tableau de bord partagé avec l'association et a fixé un certain nombre d'objectifs de résultats tant sur les offres d'emploi recueillies que sur la reprise d'activité des personnes inscrites à AEC.

De son côté, l'association constate que la prise en charge du Point Accueil Emploi (PAE) a eu pour conséquence une synergie forte, favorable au développement de ses actions :

- ▶ proposition des services de l'association à l'ensemble des personnes en recherche d'emploi et des personnes en recherche d'évolution professionnelle ;
- ▶ amélioration de la visibilité de l'association auprès des personnes en recherche d'emploi ;
- ▶ meilleure prise en charge des situations difficiles dans le cadre du plan local de l'insertion et de l'emploi (PLIE) et grâce au travail en réseau des PAE ;
- ▶ dynamisme des relations et constitution d'un réseau avec les entreprises au bénéfice des personnes en recherche d'emploi.

Contact : Point Accueil Emploi,  
6, place de Waltrop  
02 99 83 25 96  
[www.actionemploicesson.fr](http://www.actionemploicesson.fr)

# ViaSilva : une nouvelle saison de concertation



Projet urbain cesson nais et métropolitain de long terme, ViaSilva se construit durablement et collectivement. Élus, aménageurs, paysagistes, techniciens des collectivités et bureaux d'études travaillent ensemble dans la recherche de cet équilibre.

## Les rencontres ViaSilva, une démarche participative originale et séquentielle

Vous y avez peut-être participé ?

ViaSilva évolue à travers une démarche de concertation innovante qui s'inscrit bien au-delà des démarches de concertation réglementaires réalisées dans le cadre d'un projet urbain.

Depuis 2015, plus de 500 personnes ont pu partager leurs interrogations, envies et besoins autour de thématiques variées telles que les espaces publics et les parcs, la tranquillité publique, la ligne à très haute tension, la mémoire des lieux, les usages de l'habitat ou encore la future Maison des Proximités.

Dimension écologique et usages du parc de Boudebois, confort et consommation énergétique des logements, ambiances paysagères, jardins partagés, aménagements favorables au développement et à la préservation de la biodiversité, place des mobilités durables, noms des rues, services à développer à proximité des nouveaux logements... Ces sujets se traduisent aujourd'hui au quotidien dans la réalisation des premiers quartiers de ViaSilva et de la centralité autour du métro.

Les nouvelles Rencontres ViaSilva s'inscriront dans la continuité directe des précédents ateliers pour alimenter les professionnels dans la conception de ViaSilva et pousser encore plus loin la réflexion sur le devenir de ce territoire en pleine transformation.

### Les rencontres ViaSilva reprennent dès le mois d'octobre

Bousculée par le contexte sanitaire, la démarche de concertation qui accompagne la réalisation de ViaSilva, « Les Rencontres ViaSilva », va pouvoir reprendre cette année. À partir d'octobre 2021 et jusqu'en juin de l'année prochaine, plusieurs ateliers thématiques vont être organisés. Participez à la réflexion sur l'évolution de votre ville et venez échanger, partager vos idées et nous faire part de vos envies sur les futurs aménagements et orientations du projet ViaSilva.

### 3 thèmes, 3 groupes de travail

**Groupe "La Ville Nature"** : Vous avez été nombreux à participer à la réflexion autour des espaces publics et de nature lors des précédentes sessions des Rencontres ViaSilva. Aujourd'hui, une partie de vos propositions sont déjà visibles notamment à travers les aménagements réalisés sur le parc de Boudebois. Cette réflexion va continuer ! Comment poursuivre le développement de la biodiversité au sein des cœur d'îlots et des rues jardins réalisés sur le quartier ? Comment faire vivre et gérer le parc de Boudebois en proposant des espaces ludiques tout en respectant les espaces écologiques ? Quelle place pour les jardins partagés au sein du quartier ?

**Groupe "la Ville Accueillante"** : Les premiers habitants s'installeront dès la fin d'année 2021 dans le quartier, de nouveaux salariés et usagers arrivent déjà régulièrement dans la Technopole. Comment les accueillir et créer du lien entre eux et avec le reste de la ville ? Quels temps festifs peuvent être réalisés ? Comment informer sur la place des mobilités durables et faciliter les déplacements de chacun au quotidien ?

**Groupe "la Ville Ressource"** : Depuis ses débuts, ViaSilva se réinterroge avec vous pour se fixer de nouveaux objectifs, notamment sur les questions environnementales et de consommation énergétique des bâ-

Balade des Rencontres ViaSilva 2017.

timents. Quelles sont les ambitions sur la notion de bas carbone ? Avec quels matériaux et selon quels modèles économiques pouvons-nous poursuivre l'intégration de ces enjeux à ViaSilva ? Autant de questions qui animeront les échanges au cours des prochaines années.

Des projets de construction engagés et à engager serviront d'études de cas concrets pour ce groupe.

Chaque année, les groupes thématiques et les sujets de travail pourront évoluer et s'adapter au contexte.

### Inscriptions : mode d'emploi

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire jusqu'au 30 juin en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr) et en précisant le groupe auquel vous souhaitez vous inscrire. L'inscription est valable le temps d'une année et pourra être reconduite l'année suivante. 3 séances de travail par an sont prévues pour chacun des groupes.

Les modalités d'inscription :

- Chaque groupe pourra accueillir dans le respect des règles sanitaires une trentaine de personnes ;
- Les inscriptions sont réservées exclusivement aux habitants, salariés et associations (dans la limite de 2 représentants par associations) de Cesson-Sévigné.



© Richard Volante



Le comité de suivi scientifique en 2021.

## ViaSilva, les grandes actualités

### Le parc de Boudebois

Après une période de travaux de restauration écologique parfois impressionnants, le parc de Boudebois revêt progressivement son nouveau visage et vous est maintenant accessible ! La renaturation du ruisseau, la réalisation des bassins de rétention d'eau permettant une gestion optimisée des eaux pluviales et la recréation de la zone humide sont aujourd'hui achevés.

### Un plan de gestion pour 2022

La Ville de Cesson-Sévigné et Rennes Métropole prendront bientôt la main pour assurer la bonne gestion de ce vaste parc. Dans le cadre des « Rencontres ViaSilva » et du groupe « Ville Nature », vous pourrez participer à la rédaction du plan de gestion aux côtés du comité de suivi scientifique et des associations environnementales. Il s'agira de définir ensemble les contours de sa gestion différenciée au regard des enjeux écologiques et des usages qui en seront faits (éco-pâturage, fauche, entretien des bassins de rétention, etc.).

### Autour de la place ViaSilva

Le visage de la future place ViaSilva autour de la station de métro « Cesson-ViaSilva » prend forme. Ecoles créatives, bureaux, logements, commerces et services sortent progressivement de terre.



Schéma de la restauration écologique du parc de Boudebois.

Le projet « Colivia » accueillera au rez-de-chaussée des restaurants, une boulangerie, un fitness ainsi que des bureaux et des logements meublés pour jeunes actifs aux étages.

« Movies », le pôle de création et d'innovation numérique accueillera en bordure du boulevard des Alliés dans un même lieu créatif et formateur deux écoles, Creative Seeds (école d'animation) et La Licorne Rouge (école du son) ainsi que le siège mondial de l'entreprise de distribution vidéo « Broadpeak » et une résidence étudiante d'environ 180 appartements.

### Une grande diversité de logements

En 2020, plusieurs chantiers de logements ont démarré en bordure du parc de Boudebois et à deux pas de la place ViaSilva et du métro. Ces programmes collectifs et individuels

développent une offre de logements en accession libre, maîtrisée ou sociale et en locatif social. Ils sont réalisés par les opérateurs immobiliers suivants : Bâti-Armor, Groupe Arc, Giboire, Aiguillon Construction, Keredes, Espacil Habitat, Coop de Construction, Socobret. Parmi eux, les projets « Calma » (Bâti Armor/Aiguillon) et « Néovia » (Groupe Arc/Aiguillon).

Ils accueilleront leurs premiers habitants à partir de la fin d'année 2021.

Retrouvez toute l'actualité du projet urbain à découvrir dans le dernier journal de projet disponible sur le site de la Ville ou sur [www.viasilva.fr](http://www.viasilva.fr)

Renseignements : SPLA ViaSilva au 02 99 35 67 00 ; [Spla.viasilva@territoires-rennes.fr](mailto:Spla.viasilva@territoires-rennes.fr)



Projet Colivia et vue de la place ViaSilva.

© Hardeï Lebihan





### 3 questions à

## Jean-Pierre Savignac, le Maire

### Quelle a été l'action du mandat précédent par rapport au projet Via Silva ?

Dès 2014, la nouvelle majorité dont je faisais partie a souhaité réduire fortement la densité du projet initial. **Le nombre d'habitants annoncés avant cette date était de 40 000 en 2040** (mandat Michel Bihan). Avec l'équipe d'Albert Plouhinec, nous avons décidé de **le réduire à 12 000 habitants pour la même période** et de créer plus d'harmonie entre espace urbain et espaces verts afin de prolonger l'héritage de Cesson-Sévigné. C'est une continuité raisonnée pour l'extension de notre ville-jardin. Entre 1970 et 2002, c'est le même nombre d'habitants qui sont arrivés dans notre commune.

Il est également important de rappeler que **cette refonte du projet a fait l'objet d'une très large concertation** car nous avons la conviction qu'un projet urbain de cette ampleur devait impérativement se faire avec les Cessonnais. C'est d'ailleurs un engagement que je souhaite prolonger.

Il me semble utile de rappeler les grandes actions de cette concertation :

- ▶ Échange avec plus de 500 personnes
- ▶ Réunions individuelles avec 30 familles propriétaires et habitants dans les ZAC
- ▶ Réunions thématiques par groupes 150 personnes (habitants riverains : Patis Tatelin – route de Fougères – Longchamps – hameaux, commerçants, professions libérales, artisans, agriculteurs, entreprises, professionnels de l'immobilier, chambres consulaires, associations autour de la protection de la nature, la mobilité douce,

le handicap, le sport, la culture...

- ▶ Ateliers : salariés – lycéens (2 lycées, plus de 100 participants)
  - ▶ Visite du site en bus (plus de 260 personnes)
  - ▶ Réunion publique pour présenter le bilan de la concertation
- L'ensemble des échanges de la concertation a permis :
- ▶ l'adaptation du projet, des dossiers de création et des études d'impact, de l'établissement du CPAUPE (cahier des prescriptions architecturales urbaines et paysagères)
  - ▶ la mise en place d'ateliers avec les promoteurs, les architectes et les habitants pour la prise en compte des propositions.
  - ▶ la création de groupes de travail pour poursuivre la concertation sur la durée

### En quoi ce projet prend-il en compte l'environnement ?

Tout d'abord, je voudrais resituer la dimension du projet ViaSilva : **le projet s'arrête aux deux premières ZAC Atalante et des Pierrins**, à savoir 160 ha urbanisables entre activités et habitations avec un parc de 45 ha et non 650 ha comme j'ai pu l'entendre.

**Réconcilier nature et ville**, c'est répondre à des préoccupations environnementales pour apporter **confort et bien-être pour les habitants et les usagers du quartier ViaSilva**. C'est avec cet engagement sur le long terme que ViaSilva a obtenu **le label d'Écocité**.

Un suivi rigoureux est assuré par des associations environnementales et des scientifiques. Cela a permis la réalisation des mesures de compensation environnementales exemplaires. Elles font partie intégrante de notre projet. Les arrêtés d'autorisation environnementale unique ont été délivrés sur la base d'un projet urbain construit sur les principes « **éviter – réduire – compenser** ». L'objectif est de valoriser la géographie du site, les arbres existants, les espèces protégés et de profiter de la gestion des eaux pluviales pour réhabiliter deux ruisseaux et des zones hu-

mides. **La trame verte et bleue** ne peut pas être remise en cause et ne peut que s'enrichir. L'exemple, novateur sur le plan urbanistique des rues jardins en atteste. Enfin, un comité scientifique a été mis en place afin d'assurer le suivi du projet écologique et hydraulique du parc.

**Les enjeux climatiques, de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité sont au cœur du projet ViaSilva**. Il se construit durablement et collectivement. Élus, aménageurs, paysagistes, techniciens des collectivités et des bureaux d'études et associations environnementales travaillent ensemble afin de garantir cet équilibre.

### Quels sont les grands enjeux de ces nouveaux quartiers ?

En 2020, plusieurs chantiers de logements ont démarré en bordure du parc de Boudebois et à deux pas de la future place ViaSilva et du métro. Il est important de rappeler que ces programmes collectifs et individuels développent une offre de logements en accession libre, maîtrisée ou sociale et en locatif social contribuant ainsi à la mixité dans ces nouveaux quartiers. Les premiers habitants s'installeront dès fin 2021 dans le quartier des Pierrins.

En comparaison avec d'autres projets urbains, l'installation des premiers habitants sera facilitée par l'ouverture des différents moyens de transports développés dans le cadre du projet urbain (métro, parc-relais, pistes cyclables) et par la proximité du centre-ville de Cesson-Sévigné avec ses commerces, services et équipements variés.

Néanmoins, il faudra les accompagner et les informer dans la phase chantier du projet. Il s'agira de leur transmettre les valeurs portées par ce projet urbain et de créer le lien avec les autres quartiers. Leur arrivée a d'ailleurs été anticipée à travers le projet de conciergerie, la Maison de proximité, qui occupera une place essentielle dans l'accueil des nouveaux habitants et la vie de quartier.

## ➔ EXPRESSION DU GROUPE DES ÉLU.E.S ÉCOLOGISTES ET SOLIDAIRES BUDGET MUNICIPAL 2021 : NOTRE POINT DE VUE



**Après avoir débattu des grandes orientations budgétaires en février, nous avons analysé méthodiquement le budget 2021 proposé par la Majorité municipale. Nous nous sommes abstenus sur le vote final pour plusieurs raisons.**

D'abord, conscients qu'un budget doit être équilibré, nous partageons le constat que le désengagement continu de l'État par les gouvernements successifs pénalise les communes dans leurs capacités à mener des projets locaux (dotations divisées par 5 en 15 ans pour notre ville). Aussi, **nous approuvons le choix de ne pas augmenter les impôts locaux.**

De la même manière, le recours à un endettement maîtrisé est à saluer afin de pouvoir continuer à investir et donc à répondre aux besoins des Cessonnaises et des Cessonnais.

**La vente de notre patrimoine communal est en revanche contestable et contestée par de nombreux Cessonnais :** maison de Dézerseul, bois de La Monniais. Dans ce dernier cas, le gain très faible pour l'avenir de la commune au regard de la recette, puisqu'on artificialise des sols et on détruit un bois, alors qu'une vision raisonnée et raisonnable de l'avenir serait de valoriser les espaces naturels au-delà de leur valeur marchande.

Concernant les dépenses, nous avons d'importantes divergences avec la majorité. En premier lieu, **nous regrettons le refus dogmatique d'embaucher du personnel communal alors que le niveau de précarité dans certains services est important.**

Nous trouvons par ailleurs **l'ambition en matière de projets culturels trop timorée.** Notre ville a besoin de diversifier ses manifestations culturelles vers les jeunes.

► Nous préconisons, comme c'est déjà le cas dans la plupart des communes de notre Métropole, **la mise en place de la carte Sortir**, ainsi que la mise en place d'un Festival dont les modalités seraient définies via une concertation citoyenne.

Si les investissements concernant les écoles et gymnases sont à saluer, d'autres dépenses nous questionnent, à l'instar de l'achat de dispositifs de vidéosurveillance par exemple (100 000 €) sans aucune étude sur leur efficacité. Nous pensons que **d'autres dépenses sont à privilégier comme, par exemple, la mise en place d'outils de production d'énergies vertes.** À ce propos, en matière d'écologie, les projets actuels et la nécessité d'une vision sur du temps long manquent cruellement alors que le réchauffement climatique s'accélère.

**Enfin, nous regrettons que rien n'ait été fait par la Majorité pour que les Cessonnaises et Cessonnais puissent suivre les Conseils Municipaux au regard de leurs enjeux d'intérêt général. Nous avons proposé la diffusion de nos débats en direct sur internet, Monsieur le Maire s'y refuse. Nous le déplorons.**

© Droits réservés



**Nos permanences hebdomadaires ont repris dans le strict respect des consignes sanitaires : Retrouvez-nous les samedis 22 et 29 mai à 11h, au RDC du manoir de Bourgchevreuil. Ce sera l'occasion d'échanger sur les décisions prises en Conseil Municipal.**

✉ [elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr)

📘 @cessonecologiqueetsolidaire    🐦 @CessonSolidaire

## ⊕ EXPRESSION DE LA MAJORITÉ LES INCOHÉRENCES DE L'OPPOSITION LORS DU VOTE DU BUDGET 2021

Malgré la crise sanitaire qui a impacté les finances de la Ville, nous avons présenté le 31 mars dernier **un budget équilibré, avec des investissements conséquents, et qui ne nécessite pas d'augmenter les taux d'imposition communaux**. Nous y sommes parvenus grâce aux efforts collectifs marqués, dans le sens d'économies de fonctionnement de la Ville. L'opposition nous rétorque que nous n'exploitons pas les marges de manœuvre existantes, qu'il faudrait notamment embaucher à tout prix, quel qu'en soit le coût pour les contribuables cessonnois. Cette posture de l'embauche à tout prix nous rappelle trop bien la logique qui a présidé au mandat 2008-2014, qui a abouti à un accroissement très fort des dépenses de personnel par des recrutements à tour de bras, modèle que nous ne reproduirons pas. Nous embaucherons pendant la mandature, mais selon une logique raisonnée et basée sur une gestion prévisionnelle des effectifs humains de la commune.

Le débat en conseil a également montré des divergences **sur les ventes de biens communaux**. L'opposition ne souhaite pas que la Ville vende ses biens, encore moins à des privés. Nous rappelons que la vente de biens communaux est un acte courant dans la gestion financière d'une Ville, qui a toujours été pratiqué dans les mandatures successives. Nous veillons en revanche, dans ces ventes, au devenir du patrimoine communal, sa préservation et sa valorisation futures.



**Isabelle Wyart,**  
adjointe chargée des finances  
et du budget

**Pour la première fois des membres de l'opposition s'abstiennent ou votent contre les subventions allouées à l'école Notre-Dame.** Pour rappel : en mai 2001, une convention est signée à l'unanimité entre la Ville de Cesson Sévigné, l'école Notre-Dame et l'OGEC. En juin 2015 cette convention est renouvelée et précise que la Ville versera une aide à la restauration scolaire pour les élèves cessonnois bénéficiant de tarifs dégressifs. Cette aide permet à l'école de mieux accueillir les élèves dont les parents ont des difficultés financières.

**Toujours votée à l'unanimité jusqu'à présent,** deux membres de l'opposition se sont abstenus lors du dernier conseil municipal du 31 mars. De même, deux membres de l'opposition ont voté contre les aides exceptionnelles en matière d'informatique pédagogique tandis que les autres

membres se sont abstenus. **La liberté de choix de l'école est inscrite dans la loi française comme un principe fondamental.** Il est normal que chaque enfant scolarisé soit soutenu de la même façon, d'autant plus que les familles cessonnoises contribuent au financement de la Ville quel que soit leur choix de scolarisation pour leurs enfants.



**Béatrice Legault,**  
adjointe chargée de  
l'enfance et de la famille

Lors du conseil municipal du 31 mars, l'attribution de subventions aux associations cessonnoises a été votée. Le groupe de l'opposition estime que les associations culturelles sont défavorisées dans cette répartition. Nous avons la chance de compter plus de 120 associations dans notre commune, ce qui représente environ 14 000 adhérents. 55 associations « sport et loisirs » (70,82 % des adhérents), 32 associations « culture » (11,80 % des adhérents), 22 associations « sociales » (10,35 % des adhérents), 15 « éducation/jeunesse » (4,68 % des adhérents), 2 associations « divers » (2,34 % des adhérents).

Il est important de préciser que le calcul des subventions se fait sur la base de nombreux critères comme par exemple : le nombre d'adhérents, le nombre de Cessonnois, la présence ou non de salariés. Nous aidons également nos associations pour l'organisation de manifestations. La règle est la même pour toutes. **À la fin de l'année 2020, nous avons pris soin d'échanger avec chaque président d'association, afin de prendre en compte leurs besoins respectifs.** Nous avons été particulièrement attentifs et vigilants aux associations ayant des salariés ou une trésorerie fragilisée par le contexte de la Covid. À noter également qu'une grande part de l'activité formation culturelle de la ville est municipale alors qu'une grande part de l'activité formation sportive est associative. Ce qui explique aussi la différence dans les subventions.



**Christian Parisot,**  
adjoint chargé des  
associations et du Sport



**Gwenaëlle Delpal,**  
adjointe chargée de la  
Culture

**Les principales délibérations de la séance du mercredi 31 mars. Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site internet de la Ville [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)**

#### **Le conseil municipal est informé par le Maire :**

- de l'état annuel des indemnités des élus, présenté dans un tableau détaillé ;
- du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement de Rennes Métropole pour l'année 2019 ;
- de la révision du Plan communal de sauvegarde (PCS) élaboré par la Ville de Cesson-sévigné, avec l'accompagnement de l'Institut de la Vilaine et finalisé en 2010 ;
- du rapport de la Chambre régionale des comptes sur la gestion du chauffage urbain de Rennes Métropole concernant les exercices 2015 et suivants.

#### **Désignation d'un représentant à la commission d'appel d'offres de la SPLA ViaSilva**

Les élus ont désigné à l'unanimité (6 abstentions) Jean-Pierre Savignac à la commission d'appel d'offres.

#### **Installation des antennes de téléphonie mobile : révision du tarif unique de redevance**

Les élus ont fixé à l'unanimité, à compter du 15 avril 2021, à 13 500 € le tarif unique de redevance d'occupation du domaine public par les antennes et les installations de téléphonie mobile auquel s'applique un coefficient de revalorisation annuelle de 2 % par an.

Un forfait de 50 € par m<sup>2</sup> supplémentaire lorsque l'installation de téléphonie mobile dépasse les 20 m<sup>2</sup> de superficie mise à disposition a été instauré.

#### **Budget principal : vote du budget primitif 2021**

Les élus ont approuvé à l'unanimité (6 abstentions) les crédits inscrits au BP 2021 du budget principal :

- sur la section de fonctionnement pour un total s'équilibrant à 20 596 351,08 €
- sur la section d'investissement pour un total s'équilibrant à 12 746 555,42 €.

#### **Vote des taux des impôts locaux 2021**

Les élus ont approuvé à l'unanimité les taux des impôts locaux 2021. Il a été décidé de ne pas les augmenter.

À noter qu'à compter de 2021, dans le cadre de la mise en œuvre de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les communes bénéficient du transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB). Par conséquent, le taux de référence de la taxe sur le foncier bâti (TFB) voté correspond à son taux TFB de 2020 (12,54 %) additionné au taux TFB dépar-

temental 2020 (19,90 %) soit un taux de 32,44 %. Le taux de la taxe foncière non bâti reste à 31,49 %.

#### **Dotations aux écoles publiques et privées**

- Il a été décidé à l'unanimité d'allouer aux écoles publiques les dotations suivantes (*hors frais de bâtiments et de personnels*) : École maternelle Bourgchevreuil : fonctionnement : 10 722 €, investissement : 1 343 € ; école maternelle Beausoleil : fonctionnement : 12 122 €, investissement : 1 188 € ; École élémentaire Bourgchevreuil : fonctionnement : 20 002 €, investissement : 2 354 € ; école élémentaire Beausoleil : fonctionnement : 19 877 €, investissement : 2 316 €.

- Il a été décidé à l'unanimité de participer aux frais de fonctionnement de l'école privée Notre-Dame à hauteur de 269 246 €. Le forfait compensateur pour l'application des tarifs dégressifs du restaurant scolaire de l'école Notre-Dame a été fixé à 25 000 € à l'unanimité (deux abstentions). Il a été voté à l'unanimité une dotation de fonctionnement en affectation libre d'un montant de 2 556,96 € soit 159,81 € par classe.

Il a été accepté à la majorité (27 voix Pour, 2 voix Contre, 4 abstentions) le versement d'une aide exceptionnelle d'un montant de 7 000 € visant à participer à la rénovation du parc informatique de l'école.

#### **Révision du forfait des frais de fonctionnement des élèves extérieurs scolarisés à Cesson-Sévigné**

Le montant du forfait communal a été fixé à l'unanimité à 723,78 €. Pour les communes souhaitant la distinction entre niveaux, le montant a été fixé à l'unanimité à 1 480 € (maternelle) et à 353 € (élémentaire).

Les conventions établies avec les villes de Rennes et Chantepie sont appliquées à l'unanimité.

#### **Construction d'un bâtiment à usage de demi-pension et de cuisine centrale municipale : organisation d'un concours**

Le programme technique détaillé du projet de construction de la nouvelle demi-pension de l'école de Bourgchevreuil et de la cuisine centrale municipale a été validé à l'unanimité. Le lancement d'une procédure de concours restreint en vue de désigner un maître d'œuvre pour la construction d'un bâtiment à usage de demi-pension et de cuisine centrale a été autorisé à l'unanimité. La liste des candidats admis à remettre un projet en phases offres a été arrêtée à trois. Le montant de la prime aux participants qui ont remis des prestations conformes au règlement du concours a été fixé à l'unanimité à 35 000 € TTC.

#### **Exonération de la redevance taxis**

Les élus ont exonéré à l'unanimité la redevance des taxis pour l'année 2021 sur le territoire de Cesson-Sévigné.

## 🕒 JARDINS FAMILIAUX : 10 NOUVELLES PARCELLES

Une dizaine de nouvelles parcelles vont être créées entre les sites de Grippé et des Préales. Le nombre de jardins familiaux passerait ainsi à plus de 70 parcelles réparties entre les sites de Grippé, des Préales et de la Boulais.

Pour se voir attribuer un jardin il faut, par ordre, résider à Cesson-Sévigné, habiter dans un logement social, ne pas disposer d'un espace permettant la culture potagère.

La demande doit être adressée au service d'action sociale de la Ville par courrier, 1 esplanade de l'Hôtel de Ville.

Contact : 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander "service d'action sociale")



## 🕒 DÉLICIES DE PLANTES : SIX VILLES SE PRÉPARENT POUR L'ÉVÉNEMENT

Le salon « Délices de Plantes » se déroulera **samedi 19 et dimanche 20 septembre**, parc du Pont des Arts - Centre culturel. Six villes vont participer au salon : Chantepie, Fougères, La Chapelle Thouarault, Les Portes

du Coglais, Rennes et Cesson-Sévigné. Les responsables des différentes villes se sont réunis le mardi 23 mars pour faire le point. La présentation des stands s'inspirera du thème "récréation végétale".

## 🕒 CONCOURS "DIVERSITÉ VÉGÉTALE ET FLEURISSEMENT" 2021 : INSCRIPTIONS JUSQU'AU 19 JUIN

La Ville s'embellit, les Cessonnais y contribuent. Comme chaque année, un jury composé d'élus, de membres du jury départemental des "Villes et Villages Fleuris", et d'agents de divers services de la Ville passera fin juin pour déterminer le palmarès des maisons, des balcons et terrasses, des potagers, des commerces et entreprises.

Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire pour le concours 2021 en remplissant le coupon ci-contre et en le déposant à l'Espace Citoyen. La date butoir pour les inscriptions est fixée au **vendredi 19 juin**.

La remise des prix se déroulera **samedi 18 septembre** à l'occasion du salon « Délices de Plantes ».

Plus d'informations sur le site internet de la Ville, [www.ville-cesson-seivigne.fr](http://www.ville-cesson-seivigne.fr)

### Concours "Diversité végétale et fleurissement" 2021 : inscription

- Réalisation individuelle
- Réalisation collective (le groupe de voisins devra alors désigner la personne qui remplira le bulletin au nom du collectif).

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél. ....

Mail .....

Si vous habitez un immeuble, indiquez bien l'étage et la position de la fenêtre ou du balcon dans la façade vue de la rue : .....

catégorie 1 : habitat individuel

catégorie 2 : habitat collectif

catégorie 3 : commerce / activité

catégorie 4 : jardins potagers et familiaux

Date ..... Signature .....

Règlement complet sur le site Internet de la Ville, [www.ville-cesson-seivigne.fr](http://www.ville-cesson-seivigne.fr)



**EX&D**  
ESSENTIEL &  
DOMICILE

Votre confort est notre priorité



ENTRETIEN  
DU DOMICILE



ENTRETIEN  
DU LINGE

Avis Vérifiés ★★★★★ 4,5/5



Qualité certifiée  
**50%**  
réduction d'impôt

& CHANTEPIE ☎ 02 22 91 04 10 📍 15, place de l'Eglise

**CRLC**  
2 Rue de la Donelière  
35000 Rennes  
Tél: 02 99 84 26 00

Fourniture & Pose de Carrelage sur plots  
Terrasse Extérieure  
magasin@crlc.fr



Si nos estimations s'appellent  
"co-estimations", c'est parce qu'

**ON LES  
FAIT  
À DEUX**

**stéphaneplaza**  
immobilier

Agence de Cesson-Sévigné

52 Rue de Bray

35510 CESSON-SEVIGNE

02 85 73 00 00

cessonsevigne@stephaneplazaimmobilier.com



MAÎTRE D'ŒUVRE depuis 1998



NEUF

PLANS 3D  
PLANS  
PERSONNALISÉS



RÉNOVATION



EXTENSION

**RENNES  
HABITAT**

NEUF ■  
EXTENSION ■  
RÉNOVATION ■

Agence à Cesson-Sévigné

02 99 62 57 31

www.rennes-habitat.fr

## ÉCONOMIE & COMMERCES ARTImilaure

Marie-Laure Le Fouler propose des travaux de peinture et vitrerie. Secrétaire juridique dans un cabinet d'avocat et études d'avoués pendant 16 ans, à la suite de la suppression de la profession des avoués, son poste a également été supprimé. « J'ai alors réalisé un bilan de compétences. Tous les tests montraient que j'étais disposée pour un métier manuel » souligne-t-elle.

Marie-Laure Le Fouler a suivi une formation de peintre en bâtiment à l'Afpa de Rennes. Après avoir été salariée pendant deux ans en tant que peintre en bâtiment, elle a souhaité se mettre à son compte et a créé sa micro-entreprise. Pour parfaire ses connaissances, elle a suivi une formation d'agent de maintenance des bâtiments et des locaux. Une formation à "Symphonie des Couleurs", magasin situé à Cesson-Sévigné lui a également apporté de nouvelles compétences. « Je suis respectueuse de l'humain et de l'environnement. J'utilise de la peinture qui est labellisée "logo jouet" » précise la Cessonnaise.

Elle peint les murs intérieur et extérieur, en rénovation ou en neuf. « L'important, c'est la finition. » Elle propose également de peindre des meubles.



Marie-Laure Le Fouler s'est reconvertie dans la peinture.

### ARTImilaure

artimilaure@gmail.com

06 86 15 38 09

Facebook : ARTImilaure peinture

## ÉCONOMIE & COMMERCES KLUSTERIZE, SOCIÉTÉ DE SERVICES EN INFORMATIQUE



L'équipe de la société de services en informatique Klusterize.

### KLUSTERIZE

07 56 87 87 19

curtis.coureau@klusterize.com

www.klusterize.com

Société de services en informatique proposant des services numériques et digitaux novateurs, Klusterize a été créée par quatre jeunes développeurs informatiques. « Au départ, nous avons voulu tout faire en autonomie pour créer l'entreprise. Finalement, nous avons fait appel à un expert-comptable qui nous a aidé à monter le dossier » souligne Curtis Coureau, président de Klusterize.

« Nous sommes tous les quatre en fin d'études en école d'informatique et parallèlement en alternance dans des startups. Nous travaillons aussi en freelance pour différentes plateformes et entreprises. Nous accompagnons et aidons ceux qui souhaitent créer ou développer leur visibilité sur internet », Quel que soit le projet, Klusterize amène un élan de dynamisme numérique dans la transformation digitale des entreprises cessonaises qui souhaitent pouvoir offrir à leurs clients une approche 2.0 des biens et services qu'ils proposent. Klusterize accompagne les particuliers, les indépendants, ainsi que les TPE (toute petite entreprise) et PME (petite et moyenne entreprise) dans leur développement web et mobile.

Les quatre jeunes sont disponibles pour échanger sur une idée, concrétiser ou confirmer un projet, ou encore définir ensemble vos objectifs de transformation digitale.

© Photo Lot



Mademoiselle Molière.

## ➤ SPECTACLES

Quelles seront les conditions sanitaires pour accueillir le public pour les spectacles au mois de mai ? Retrouvez les informations sur le site internet du Pont des Arts, [www.pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr)

## ➤ THÉÂTRE

### MADemoiselle MOLIÈRE

De Gérard Savoisin. Mise en scène d'Arnaud Denis.

**Mardi 18 mai** à 20h, au Carré Sévigné

Tarifs : 26 € / 24 € / 22 €

# V I S U A L

OPTICIEN DEPUIS 1959

**MASQUE ET LUNETTES  
FINIE LA BUÉE !!**

**OPTIQUE VISUAL - BRUNO THIEULLET**

8, PLACE DE L'ÉGLISE CESSON-SÉVIGNÉ

**02 99 83 94 96**

## ➤ CIRQUE

### PULSE

Cirque. Chorégraphie de Cyrille Musy. Compagnie Kiai.

**Mardi 25 et mercredi 26 mai** à 20h au Carré Sévigné.

Tarifs : 21 € / 19 € / 18 €

## ➤ MÉDIATHÈQUE



© Madeline Le Guen

Sandra Le Guen.

### Rencontre - dédicace avec l'autrice Sandra Le Guen

"L'apachyderme", "Taxi baleine", "Petite pousse", "Les cheveux en bataille", "Maman a des poux", etc. sont autant de titres de l'autrice Sandra Le Guen que vous trouverez à la Médiathèque **samedi 29 mai**, à 10h. Énergiques, poétiques, optimistes, sensibles, drôles ou engagées, ses histoires jouent sur la corde des émotions et trouvent leur place dans différentes maisons d'édition. Elle abordera avec le public le processus d'écriture et sa manière de créer des histoires, ainsi que le travail en binôme avec les illustrateurs. Une séance de dédicace suivra la rencontre. Tout public. Gratuit, sur inscription.

### Newsletter

Dans le contexte sanitaire changeant, la newsletter « la Confitèque » vous permet d'être au courant rapidement de l'actualité de la Médiathèque (ouverture, fermeture, conditions d'accueil), de recevoir les coups de cœur et ressources préférées. Abonnez-vous sur le site internet de la Médiathèque.

### Ascension : fermeture de la Médiathèque

La Médiathèque sera exceptionnellement fermée **vendredi 14 et samedi 15 mai**. La boîte retours reste ouverte 24h/24 et 7j/7. Il est possible de prolonger vos prêts en ligne sur le site [www.mediathèque-cesson-sevigne.fr](http://www.mediathèque-cesson-sevigne.fr)

## 🕒 EXPOSITION VIRTUELLE "DIS MOI, DIX MOTS"

À l'occasion du printemps des Arts, l'ensemble des classes de l'école maternelle Bourgchevreuil a renouvelé sa participation à l'événement sur le thème "Dis moi, Dixmots qui (ne manquent pas d'AIR !)"

« *Cela permet de favoriser l'enrichissement du lexique et le travail sur la langue française, souligne Pascale Le Bozec, directrice de l'école maternelle Bourgchevreuil. La créativité des élèves est également stimulée.* »

Les élèves ont travaillé à partir d'un corpus de 10 mots établis : aile, allure, buller, chambre à air, décoller, éolien, foehn, fragrance, insuffler, vaporeux. La nouvelle édition du Concours des dix mots invite chacun à se laisser inspirer par des mots qui évoquent l'air dans toutes ses dimensions !

Dans chaque classe, les enseignantes de l'école ont donc réalisé des photos à partir des travaux de leurs élèves, documents qui alimentent l'exposition virtuelle qu'il est possible de visiter sur le site internet dédié de la direction académique.

### Classe de toute petite section/petite section de Pascale Le Bozec

Mots choisis : aile, insuffler.

« *Nous sommes partis de plusieurs albums pour « voler » quelques idées et nous sommes montés sur les « ailes » du vent avec les oiseaux de plusieurs artistes, dont Georges Braque et Pablo Picasso. Un voyage culturel pour changer d'air et découvrir la résonance des mots dans tous les langages de l'art !* »



### Classe de toute petite section/petite section : 25 élèves d'Hélène Degrand.

Mot choisi : aile

« *Nous avons travaillé lors de cette période à une première découverte des lettres de l'alphabet à partir de l'initiale de notre prénom. Le mot "AILE" nous a fait pensé à la lettre L. Aussi, nous avons vaporisé de l'eau sur un papier diffuseur afin que les petites gouttes d'encre s'y diffusent. Des "L" ont été découpés et plastifiés pour donner la sensation de la légèreté des ailes qui s'envolent.* »

### Classe de moyenne section et grande section-moyenne section (25 élèves) de Marina Millet et Chantal Dally

Mots choisis : aile, décoller.

« *Après avoir pris conscience de l'omniprésence de l'air autour de nous, les élèves se sont interrogés sur les animaux (oiseaux, papillons, insectes) et les objets volants (avions, cerf volant, fusée).* » Ils ont choisi de concentrer leur travail sur les avions qui ont des ailes et qui décollent.

### Classe de grande section de Chloé Le Michel : 26 élèves

Mot choisi : aile

« *En sciences, nous avons fait plusieurs expériences pour comprendre ce qu'est l'air. L'air est partout, et invisible. Nous nous sommes demandé quand est-ce que nous voyons l'air : le vent qui souffle sur les arbres, sur les fleurs, sur notre visage... et le vent qui*



*fait fonctionner les ailes des éoliennes et les moulins !* »

### Classe de grande section de Viviane Berthomier : 27 élèves

Mot choisi: aile.

« *Nous avons travaillé à partir de l'histoire d'Icare, qui se construit une paire d'ailes en ramassant des plumes d'oiseaux qu'il colle avec de la cire, pour quitter le labyrinthe du Minotaure en Crète, et qui, pour s'être trop approché du soleil, tombe dans la mer.* »

Des œuvres du peintre Chagall ont été étudiées avant de réaliser la production collective.

Lien pour accéder à l'exposition : <https://framevr.io/dmdm2021>



## ➔ LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Afin de promouvoir la solidarité, la culture, l'éducation, le sport santé, le sport de compétition et de haut niveau, la Ville de Cesson-Sévigné apporte des aides aux associations par la mise à disposition d'équipements, par le soutien logistique lors des manifestations et par l'attribution de subventions visant à accompagner le fonctionnement des structures.

Le montant total des subventions attribuées aux associations votées lors du conseil municipal du 31 mars s'élève à 774 020 €, réparti comme suit :

- ▶ enseignement : 314 246 €
- ▶ sports : 256 156 € ;
- ▶ loisirs : 3 802 € ;
- ▶ culture et de patrimoine : 20 681 € ;
- ▶ social / solidarités : 88 403 € ;
- ▶ crèches : 44 900 € ;
- ▶ éducation / jeunesse / vie citoyenne : 1 075 € ;
- ▶ autres associations cessonaises : 4 200 €
- ▶ associations extérieures : 40 557 €

Les subventions sont attribuées selon différents critères (nombre d'adhérents, nombre de Cessonnais, nombre d'enfants, emploi d'un salarié...).

### Associations sportives

- Académie de Billard** : 43 €
- Association sportive du collège Bourgchevreuil** : 650 €
- Association sportive du golf** : 857 €
- Association s. lycée Ozanam** : 600 €
- Association s. lycée Sévigné** : 600 €
- Athlétic club cessonais** : contrat de partenariat : 5300 € ; fonctionnement 2 225 € ; divers : 500 €, éducateur sportif : 18 500 €
- Cesson Force Athlétic** : 500 €
- Cesson Grand Large** : 60 €
- Cesson Rennes Métropole Handball** : contrat de partenariat : 55 500 € ; fonctionnement : 3 177 € ; divers : 1 000 € ; éducateur sportif : 18 000 € ;
- Cesson-Sévigné Tennis Club** : contrat de partenariat : 55 500 € ; fonctionnement : 2 300 € ; divers : 1 000 €
- Elan génération 2000** : 189 €
- Fitness à Cesson** : 434 €
- OCC Aïkido** : 90 €
- OCC Badminton** : 700 €
- OCC Basket** : fonctionnement : 3 530 € ; divers : 1 000 €
- OCC cyclisme** : fonctionnement : 320 € ; divers : 1 000 € ;
- OCC cyclotourisme** : 90 €
- OCC escalade** : fonctionnement : 1 300 € ; divers : 500 €
- OCC football** : contrat de partenariat :

- 37 400 € ; fonctionnement : 6 800 € ; divers : 1 000 €
- OCC gymnastique** : fonctionnement : 2 600 € ; divers : 1 000 €
- OCC judo** : fonctionnement : 900 € ; divers : 500 €
- OCC karaté** : 150 €
- OCC natation triathlon** : contrat de partenariat : 23 664 € ; fonctionnement : 2 120 €
- OCC palets** : 202 €
- OCC pétanque** : fonctionnement : 300 € ; divers : 500 €
- OCC Tai chi chuan** : 186 €
- OCC Tennis de Table** : contrat de partenariat : 2 200 € ; fonctionnement : 1159 € ; divers : 500 € ; subvention exceptionnelle : 5 000 €
- OCC tir à l'arc** : fonctionnement : 277 € divers : 1 000 €
- OCC Viet Vo Dao** : 44 €
- OCC volley** : 1 200 €
- OCC yoga** : 700 €
- Olympique Cesson Escrime** : fonctionnement : 789 € ; divers : 2 000 € ; exceptionnelle : 2 650 €
- Union OCC** : 10 800 €
- Subventions pour déplacements clubs de haut niveau** : 15 500 €
- CSCK Les Poissons volants** : contrat de partenariat : 9 250 € ; fonctionnement : 800 € ; divers : 1 000 €.



### ➔ OCC TENNIS DE TABLE

En raison de la situation sanitaire actuelle, le conseil fédéral a pris la décision de décaler les finales du cham-

pionnat de France 2021 (prévues au mois de mai), au vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 décembre 2021, afin de garantir un succès populaire

et la sécurité de tous.

Les meilleurs pongistes de l'hexagone se retrouveront les 17, 18 et 19 décembre 2021 à la Glaz Arena pour y disputer les cinq titres nationaux mis en jeu au cours des trois jours de compétition.

L'organisation sera assurée par l'OCC Tennis de Table.

L'association **lance un appel aux bénévoles cessonais** (réservé aux plus de 16 ans) sur son site internet [www.occessontt.fr](http://www.occessontt.fr)

*Info billetterie : [www.franceping.net](http://www.franceping.net)*



## 📍 CESSON RENNES MÉTROPOLITAINE HANDBALL

L'ensemble des rencontres professionnelles est joué à huis clos, ce qui provoque des pertes de recettes.

Le club a lancé, parallèlement aux soutiens annoncés de l'État et de l'appui des collectivités, une campagne de financement participatif pour aider le Cesson Rennes Métropole HB, et plus largement le handball régional. « *Au travers de cette action nous souhaitons constituer un fond de solidarité à destination du Handball breton, souligne Stéphane Clémenceau, président de l'association sportive. Chaque geste, même modeste, comptera pour beaucoup. Nous croyons qu'une très large mobilisation de la communauté des amoureux du handball et de la Bretagne sera un signal fort qui nous permettra de convaincre l'État et les collectivités de la nécessité de soutenir et ainsi sauver le sport de salle de haut niveau.* »  
[www.cesson-handball.com](http://www.cesson-handball.com)

## 📍 OCC FOOTBALL

**Le Guide de la Saison 2020/2021 est en ligne**

Vous pouvez découvrir la version digitale en cliquant sur le lien que vous trouverez via nos réseaux sociaux et notamment sur le compte Twitter du club.

### L'OCC football participe à des actions de solidarité

Dans le cadre d'une action PEF (Programme Éducatif Fédéral), le club est en relation avec l'association PHI35 qui travaille à l'envoi d'équipements de football vers la Côte d'Ivoire. Les li-

enciés ont été invités et sont invités à apporter au club toute paire de chaussures de sports (foot ou tennis dans un état correct) dont ils n'auraient plus l'utilité, elles feront la joie d'un enfant.

Contacts club : 43 Bd de Dézerseul  
 02 99 83 96 63 ou 06 85 91 76 02 ;  
[secretariat@occessonfootball.com](mailto:secretariat@occessonfootball.com)  
[www.occessonfootball.com](http://www.occessonfootball.com)



## 📍 CSCK LES POISSONS VOLANTS

### Témoignage d'Annie et de Michel, adhérents au CSCK PV, section handikayak

« Voilà. Je m'apprêtais à me replier dans mes pénates et à endurer certes courageusement mais avec tristesse l'isolement du premier confinement. Et, surprise ! Notre club HandiKayak nous informe que des dérogations sont possibles en cas d'invalidité, c'est mon cas, ou de maladie cardiovasculaire, c'est le cas de mon mari. Mince, à tous les coups nous allons faire des jaloux ! Un peu perplexes et gênés devant ce privilège, nous décidons pourtant d'accepter de poursuivre nos activités en extérieur et de ne pas réinterrompre (comme en mars) cet entraînement dont chaque séance nous apporte ses bénéfices physiques, psychiques et relationnels. À 70 et 81 ans ce n'est pas le moment de faiblir, de lâcher, de s'isoler, Qui sait si nous serions capables de

suivre après des semaines d'inactivité, l'envie serait-elle toujours là ? On s'habitue puis on ronronne un peu. Se bouger demande des efforts mais outre l'exercice physique, quel que soit le temps, dans nos kayaks sur la rivière c'est une immersion dans la nature et les éléments que nous partageons avec quelques autres kayakistes. Hier nous avons croisé deux écureuils et deux martin-pêcheurs miroitant dans le soleil, quelle consolation dans le contexte actuel ! Momentanément pourtant nous avons décidé de nous contenter d'une sortie à quelques kayaks tant que nous ne sommes pas vaccinés. Mais le mélange des âges nous manque beaucoup car partager une passion rassemble en effaçant les écarts et les différences. Alors vivement le déconfinement et la joie de nous retrouver tous sur l'eau ! »  
[www.asckpv.wordpress.com](http://www.asckpv.wordpress.com)

Les subventions aux associations votées lors du conseil municipal du 31 mars.

#### Associations de loisirs

**Cesson retraite active** : 1 651 €  
**Cesson Vacances Nature** : 189 €  
**OCC Cœur et santé** : 150 €  
**Union du personnel communal** : 472 € ; divers : 1 000 €  
**Zumb'attitude** : 340 €

#### Associations culture/patrimoine

**A3C7** : 300 €  
**AAMTAT** : 300 €  
**Armorhistel** : 200 €  
**Bagad de Cesson-Sévigné** : fonctionnement : 800 € ; divers : 9 500 € ; exceptionnelle : 2 000 €  
**Cercle celtique** : 1 500 €  
**Cesson danse** : 198 €  
**Cesson mémoire et patrimoine** : 700 €  
**Chœur Sévigné** : 186 €  
**Country Road East Rennes** : 129 €  
**Divertimento** : 179 €  
**En Piste** : 1 500 €  
**Euphonie** : 700 €  
**Kifekoi** : 50 €  
**La Saltarelle** : 30 €  
**LABOcCesson** : 600 € ; exceptionnelle : 600 €  
**Les amis de l'orgue** : 99 €  
**Les Bouffes de l'Ouest** : 120 €  
**OCC Carambole** : 30 €  
**OCC Italiamia** : 125 €  
**Vidéo club Cessonais** : 300 €

## LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

**Fufus de l'Ouest** : 30 €  
**Ensemble partageons le numérique** : 105 €

#### Associations social/solidarités

**Acat** : 40 €  
**Action Emploi Cesson** : 42 700 €  
**ACEVEH (association Cesson Vivre en harmonie)** : 25 €  
**ADMR** : 3 000 €  
**Amicale des retraités** : 1 200 €  
**Association d'échanges solidaires Cesson-Dankassari** : 10 000 €  
**Aceram** : 210 € ;  
**ASTH (association au service des transports pour personnes en situation de handicap)** : 2 500 €  
**Cesson Jardins** : fonctionnement : 150 € ; divers : 300 €  
**Donneurs de sang bénévoles** : 123 €  
**Pandiassou** : fonctionnement : 370 € ; divers : 6 000 €  
**Secours catholique** : 200 €  
**Association d'animation des résidences d'Automne et Beausoleil** : fonctionnement : 960 € ; divers : 640 €.

#### Éducation/jeunesse

**FCPE collège Bourgchevreuil** : 300 €  
**FCPE écoles Bourgchevreuil** : 300 €  
**Amicale des écoles publiques de Bourgchevreuil** : 200 €  
**FCPE Beausoleil** : 250 €

#### Autres associations

**Comité de jumelage** : fonctionnement :

500 € ; divers : 300 € ; exceptionnelle : 2 550 €

**Union nationale des anciens combattants** : 850 €

#### Associations extérieures

**Clic all'âges** : 7 199 €  
**Association de prévention routière** : 100 €  
**Centre d'information sur les droits des femmes et des familles** : 5 518 €  
**Couples et familles d'Ille-et-Vilaine** : 1 250 €  
**UDAF 35** : 26 490 €

## ÉCRIVAIN PUBLIC NUMÉRIQUE

Pour trouver de l'aide dans les démarches, les actions numériques, informatiques du quotidien, progresser : visioconférence ou toute autre forme d'aide individuelle. Le confinement nous isole de nos proches, de nos amis, relations... si vous souhaitez mieux connaître des outils simples à utiliser pour rompre votre isolement, n'hésitez pas.

*e pn35510@gmail.com*  
*07 83 38 02 65*

## CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Les abonnements (cartes et tickets "fidélité" du Sévigné) pris en 2020 restent valides jusqu'au 31 décembre 2021.

[www.cinesevigne.fr](http://www.cinesevigne.fr)



**HULINE Patrice**  
**Plomberie - Chauffage**

**NEUF ET RÉNOVATION**  
**Aménagement salle de bain**  
**Remplacement de chaudières**





## 🕒 VESTIAIRE SOLIDAIRE: REMISE DE CHÈQUES À DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

Le lundi 29 mars, les membres du bureau du Vestiaire Solidaire ont procédé à la remise de chèques à des associations de solidarités, au local situé stade Roger Belliard. « *Malgré une fermeture pendant 4 mois au cours de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire, nous avons bien vendu et beaucoup de nouvelles personnes sont venues* » a observé Martine Le Goff, présidente de l'association.

### 7 000 € pour les associations suivantes :

- ▶ L'épicerie sociale la Passerelle : 1 800 € ;
- ▶ Le Secours Populaire : 1 200 € ;
- ▶ Les Restaurants du Cœur : 1 000 € ;
- ▶ CCAS (centre communal d'action sociale) de Cesson-Sévigné : 800 € ;
- ▶ Animation des résidences Automne et Beausoleil : 500 € ;
- ▶ Clic all'âges : 500 € ;
- ▶ Secours catholique : 500 € ;
- ▶ Croix Rouge ; 500 € ;
- ▶ Les Tricoteuses de Noyal : 200 €.

Le Vestiaire Solidaire est passé en mode été avec sa nouvelle collection. Vous trouverez un très grand choix de robes femmes aux couleurs gaies, mais aussi chemisiers, vestes et jupes. Pour les hommes, de nombreux bermudas, pantalons et costumes. De la

variété au rayon bébés. Côté enfants, de très jolies robes pour petites filles. Changer sa garde-robe à prix modiques devient facile. Le Vestiaire Solidaire sera fermé le jeudi 13 mai. Pour rappel, le Vestiaire Solidaire s'adresse à tous, pour la vente et le dépôt. Permanences les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1C boulevard de Dézerseul. Dépôts le mardi après-midi de préférence.

Contacts: Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ou Martine Le Goff au 06 06 54 49 73

## 🕒 ADMR

**L'association d'aide à domicile recrute. Ses besoins en personnel sont les suivants : deux CDI et deux CDD d'aide à domicile F/H, pour intervenir à Cesson-Sévigné et Vern-sur-Seiche.**

Les services ADMR sont qualifiés pour intervenir auprès de la petite enfance, des familles, des personnes retraitées, des personnes en situation de handicap sur l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine. Ils développent des prestations diverses et adaptées aux besoins des personnes (Ménage, repassage, garde d'enfant, aide au lever et au coucher...). Votre accompagnement au quotidien auprès des personnes âgées, en situation de

handicap et les familles. Vous aidez au maintien au domicile et aux actes essentiels de la vie (toilette, habillage, prise des repas), vous accompagnez la personne dans sa vie sociale (courses, loisirs, rendez-vous médicaux, animation ...), vous utilisez les matériels médicaux (lit médicalisé, lève-malade etc.), vous assurez l'entretien du domicile (ménage, entretien du linge, repassage...), vous favorisez l'autonomie (stimuler, soulager, apprendre à faire, communiquer avec ses proches), vous accompagnez les familles dans leur quotidien (garde d'enfants, aides aux devoirs, activités extrascolaires...).

### Vos conditions de travail ?

Autonome mais pas seul : vous travaillez au sein d'une équipe et sous l'autorité de votre responsable. Vous échangez régulièrement avec vos collègues sur les situations communes. Une continuité de service à assurer auprès des publics accompagnés. Le métier implique des horaires de travail adaptés aux situations, y compris le dimanche et les jours fériés par roulements.

### Vos atouts

- **Un savoir-être.** Vous avez des qualités d'autonomie et d'adaptation à des situations diverses. Intervenir au quotidien des personnes aidées nécessite un sens de l'écoute, de la bienveillance et un intérêt pour la relation d'aide. Vous faites preuve de discrétion en toute circonstance, secret professionnel exigé.

- **Et un savoir-faire.** Vous maîtrisez les gestes liés aux actes essentiels de la vie quotidienne, et aux tâches ménagères. Vous êtes organisé.

- Vous justifiez d'un intérêt certain pour notre secteur d'activité et/ou d'une expérience dans le domaine de l'aide à la personne et/ou d'une formation médico-sociale.

Contact : ADMR, 2 D rue du Bordage, 02 99 83 70 74  
cesson.asso@admr35.org

# Circuit des parcs et jardins de Cesson-Sévigné

Au départ de la place Sévigné, suivez le balisage jaune et découvrez le circuit des parcs et jardins de 12 km.

